

Dossier hebdomadaire d'aide à la communication de proximité

Semaine du 29 janvier au 4 février 2018

édito :

le 3 février, les *Etats généraux du progrès social*

articles :

POUR BOOSTER SES PROFITS

Carrefour surfe sur les ordonnances Macron

PARADIS FISCAUX

le Conseil européen envoie un blanc-seing à Davos

EUROPEENNES 2019

**le PCF est pour un scrutin de liste nationale
mais veut plus de garanties démocratiques**

Le 3 février, les États généraux du progrès social

Le 3 février, c'est le rendez-vous de tous les actrices et acteurs des luttes qui se déroulent partout en France, contre le code du travail, contre le démantèlement de l'Hôpital public. Mais aussi de ceux qui luttent pour le logement, contre la baisse des APL, ou encore de ceux qui se battent contre la vente des fleurons de notre industrie comme Alstom. C'est très important que les salariés, les citoyens se rassemblent pour débattre des solutions qu'ils portent partout dans le pays. A partir de ces échanges, on va essayer de construire un nouveau progrès social pour la France, les bases d'une alternative politique à la politique d'Emmanuel Macron.

Cette réunion est particulière dans le sens que, si résister est plus que jamais nécessaire aujourd'hui, il faut aussi lutter POUR. Pour l'émancipation au travail, pour une sécurité de l'emploi, pour un renouveau industriel pour le pays, pour garantir le droit au logement qui est un droit humain fondamental ou encore pour construire un service public du XXI^e siècle. Tout cela, on va le porter ensemble dans les ateliers le matin du 3 février. Et l'après-midi, on se retrouvera dans une grande séance plénière avec des personnalités syndicales, associatives et politiques, avec le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent pour poser les bases de cette alternative politique, tous ensemble. Pour enfin passer des luttes de résistance à des luttes offensives pour construire l'alternative.

Il ne s'agit pas d'être un spécialiste des questions sociales ou politiques pour participer aux Etats généraux. Il suffit d'être en lien, par exemple, avec des collectifs de défense des hôpitaux, ou de défense des bureaux de poste qu'on supprime partout dans le pays. Plus généralement, il suffit d'être un acteur d'une des multiples luttes qui se déroule actuellement partout dans le pays. C'est dans ces combats que se construit l'alternative politique, et il nous faut les faire converger. Et cela avec tous, salarié-e-s, citoyens. On compte sur votre participation active.

Et la suite ? Évidemment, ce n'est pas un coup dans l'eau que l'on veut faire... C'est une première étape, un premier rendez-vous national qui va permettre de faire converger ces aspirations, ces solutions qui sont élaborées et portées dans les luttes, partout dans le pays. On va poursuivre ce travail en rendant compte des ateliers qui se sont tenus le matin sur les 4 thèmes clés de la journée : le travail et l'emploi, l'industrie, le logement, les services publics. On va avoir une séance plénière qui va donner des perspectives pour la suite.

L'objectif sera, à partir de toutes cette réflexion commune, de continuer la mobilisation dans les territoires et éventuellement de penser à un nouveau rendez-vous national pour capitaliser sur ces premières expériences ■

POUR BOOSTER SES PROFITS

Carrefour surfe sur les ordonnances Macron

Carrefour vient d'annoncer un plan de transformation de l'entreprise au nom de la concurrence internationale.

Les salariés s'étaient déjà mobilisés en décembre et ils ont raison. 2400 « départs volontaires » au siège de Carrefour, c'est autant de suppressions d'emplois et d'externalisations de services. Mais c'est aussi l'incertitude pour les salarié-es de 5 hypermarchés destinés à la mise en gérance et ceux des 273 magasins de proximité mis en vente (et fermés en cas d'absence d'acquéreur).

Rien ne justifie ce plan social. Avec ses 115 000 salarié-es en France, des hypermarchés et plus de 800 magasins de proximité, Carrefour a fait plus de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016 et offre environ 500 millions d'euros par an à ses actionnaires. Pire, l'entreprise a été

aidée par l'État à hauteur de 1,2 milliards d'euros de fonds publics (CICE, exonérations sociales et fiscales) en trois ans. C'est inacceptable.

Plutôt que de rester « vigilant » sur l'accompagnement de chaque salarié concerné, Bruno Lemaire devrait commencer par demander des comptes sur l'argent public perçu par Carrefour et utilisé aujourd'hui pour rémunérer des actionnaires et supprimer des emplois.

Avec les salarié-es mobilisé-es, avec les consommateurs, le PCF sera de toutes les mobilisations pour s'opposer aux mauvais coups du pouvoir Macron/Philippe, au service des profits des grands groupes.

A l'image des ventes directes de fruits et légumes qu'il organise chaque année, le PCF veut promouvoir des modes de production et de consommation respectueux du travail des hommes et des femmes, comme de l'environnement ■

PARADIS FISCAUX

le Conseil européen envoie un blanc-seing à Davos

Déjà la liste des paradis fiscaux publiée et validée par les ministres des Finances de l'Union européenne le 5 décembre dernier était une farce.

Aujourd'hui, avec le retrait de 8 pays de cette liste, c'est de la provocation. En retirer le Panama est sidérant.

La politique européenne n'est pas à la hauteur des combats à mener, tant à l'intérieur de ses frontières – comment expliquer que le Luxembourg ne figure pas sur la liste alors que Pierre Moscovici le qualifiait il y a quelques jours de « trou noir fiscal » – qu'à l'échelle mondiale, où elle pourrait peser pour l'éradication de ces pratiques qui privent les travailleurs et

les peuples de ressources pour le développement humain et écologique.

Après la publication du rapport d'Oxfam, qui pointe le niveau des inégalités mondiales, le Conseil européen devrait faire preuve de volonté politique au lieu d'envoyer un blanc-seing à Davos.

L'Assemblée nationale a adopté, en février dernier, à une large majorité, la proposition de résolution des députés communistes appelant le gouvernement français à être à l'initiative d'une « *COP de la finance mondiale pour l'harmonisation et la justice fiscale* ». Ce vote a marqué une première grande victoire dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

En le faisant adopter par le Sénat, cette résolution doit devenir celle de la France ■

EUROPÉENNES 2019

Le PCF est pour un scrutin de liste nationale mais veut plus de garanties démocratiques

Le projet de loi relatif à l'élection des représentants au Parlement européen fixe les conditions de l'expression populaire des Françaises et des Français lors des élections européennes de 2019.

Le PCF est favorable au retour d'une circonscription unique nationale mais demande plus de garanties démocratiques pour assurer un débat pluraliste dans les médias pendant la campagne officielle ; et pour assurer une meilleure représentation de nos concitoyens au Parlement européen.

Dans le projet de loi, **un seuil d'accès à la répartition des sièges est fixé à 5%** des suffrages exprimés.

L'existence même du seuil est discutable car il écarte une partie des voix exprimées du droit à la représentation parlementaire. La question européenne est fondamentale et le déficit démocratique touchant la construction européenne se traduit par une abstention qui grandit d'élection en election. Réduire ainsi le pluralisme dans la représentation française au Parlement européen approfondit la crise de légitimité. Une proportionnelle intégrale permettrait une meilleure représentation de toutes les opinions. Par ailleurs, il n'y a pas lieu d'invoquer la crainte d'un « blocage » dans la constitution de majorités, celles-ci se font au Parlement européen et non nationalement, et sont souvent différentes selon les sujets.

Si seuil il doit y avoir, nous proposons que celui-ci soit fixé à 3%, c'est-à-dire au même niveau que celui donnant lieu au remboursement des dépenses électorales, comme cela est le cas dans la plupart des pays européens. Il y a une contradiction à considérer que le parti ayant recueilli 3% des exprimés a atteint un niveau de crédibilité suffisant pour le remboursement de sa campagne et non pour une représentation au Parlement européen. Mme Jacqueline Gourault, lors de son audition à l'Assemblée nationale a concédé à André Chassaigne l'incohérence de cet écart et affirmé qu'il serait possible « de rediscuter » ce point. Alors, rediscutons !

Concernant les temps d'antenne, là encore le pluralisme et le débat démocratique risquent d'être entravés. D'abord, le projet de loi ne traite

que la courte période de la campagne officielle. Les longs mois qui précèdent sont exempts de toute recommandation. La répartition du temps d'antenne dans la campagne officielle est répartie en trois fractions : un forfait de deux minutes par liste, deux heures à partager entre les listes soutenues par des partis représentés au Parlement par des groupes, et une heure à répartir entre les listes « *en fonction de leur représentativité et de leur contribution à l'animation du débat électoral* ». Le temps d'antenne global est faible comparé à l'enjeu et alors même que le président de la République entend organiser des conventions démocratiques pour permettre le débat citoyen. Sa répartition est très inégalitaire et selon les projections, donnerait un avantage indécent à la liste soutenue par Emmanuel Macron et le gouvernement. Enfin, la répartition de la parole dans la dernière fraction, comme l'a souligné Stéphane Peu en commission, est vague, subjective et demande à minima un travail sérieux d'établissement de critères.

Concernant la possibilité de l'élection de certains députés européens sur des listes transnationales dès les élections européennes de 2019. Outre le manque de crédibilité du calendrier, vu la majorité au Parlement européen, nous considérons que cette possibilité pose de grandes questions de fond. D'abord, elle ne saurait traiter le très grave déficit de légitimité du fonctionnement de l'UE. Ce chantier est bien plus vaste. Sur le principe, nous ne sommes pas opposés à des listes transnationales compte tenu de l'interdépendance évidente entre nos sociétés et l'existence d'un intérêt commun des peuples européens à intervenir dans le cours de la construction européenne. Par extension, nous considérons que des alliances entre forces politiques des différents pays sont nécessaires pour changer les rapports de forces, a fortiori lorsque, comme nos alliés et nous, le projet commun est celui d'une rupture avec l'existant et d'une refondation profonde de l'UE dans le sens du progrès humain. Dans la mesure où il ne s'agit pas de remplacer les listes nationales, nous pouvons concevoir une innovation de ce type. Mais nous sommes perplexes quant à la création, par ce biais, de deux types d'eurodéputés, dont certains pourraient se sentir dégagés de tout lien aux citoyens et aux territoires. Aussi, nous considérons que cette proposition mérite un plus long débat ■